Service Public Fédéral FINANCES
DOCUMENTATION PATRIMONIALE

Exp : Team délivrance d'informations – Bruxelles 3

Votre courrier du	Votre référence :	Notre référence : 53bis 2023/0281	Annexe(s) : 0

Bruxelles, le lundi 30 janvier 2023

Concerne : Art. 144 C. Succ. (titre de propriété)

Madame, Monsieur,

La soussignée **Expert Fiscal, du Bureau « Team délivrance d'information – Bruxelles 3 »**
, déclare, après consultation de la documentation patrimoniale* que **:**

Description du bien :

Une maison située Rue du Corbeau 78/84 à 1030 Schaerbeek cadastrée 21902 section A 253 M pour 4a 54ca

Propriétaire(s) :

Origine de propriété :

27/11/2018 vente notaire
vente
27/12/2021 cession droits indivis
cession

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées,

Assistant administratif
P.O.
Expert fiscal

---

* L'attention est attirée sur le fait que le Bureau de la Sécurité Juridique délivre les renseignements sur base des données connues et incorporées à ce jour dans la documentation de sorte que ni l'Administration, ni le personnel du bureau qui a traité la demande ne puissent être tenus responsables d'éventuelles lacunes qui apparaîtraient ultérieurement.
L'information fournie doit être vérifiée par les personnes qui en font usage ;
La délivrance des renseignements ne déroge pas au principe selon lequel les déclarations de succession et tous autres documents doivent toujours être rédigés en entier sous la complète responsabilité des déclarants